

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

## AMENDEMENT

N ° AS1048

présenté par

M. Califer, M. Aviragnet, M. Delaporte, M. Guedj, Mme Karamanli, M. Baptiste, Mme Battistel,  
M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. David, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure,  
M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, Mme Pic,  
Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac,  
Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot

-----

### ARTICLE 9

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« après avis de l'Établissement national des invalides de la marine ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à prévoir la consultation de l'Etablissement National des Invalides de la Marine avant qu'un décret ne précise le fonctionnement du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle.